

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ
DU 1^{ER} JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le premier juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de la convocation du conseil municipal : 23/06/2020

Présents : Messieurs PINEAU Jean-Paul, RUAULT Philippe, GRENEAU Jérémy, MALET Fabrice, MAYET Quentin, MONNIER Romain, ROUSSEAU Cédric et Mesdames DUBOIS Christine, LE MERRER Morgane, BAGOT Corinne, CANDAS Brigitte, HOREL Marie-José, MARSOLLIER-BIELA Virginie, TRIPOTIN Stéphanie

Absente : Madame DERRIEN Karine

A été élu secrétaire de séance : Madame CANDAS Brigitte

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour.

Contrat de prêt « Eduprêt » réalisé auprès de la Caisse des Dépôts pour le projet de l'accueil périscolaire

Conformément à ce qui avait été décidé en séance du 29 mai 2020, Madame le Maire informe le Conseil Municipal du contrat de prêt qu'elle a signée auprès de la Caisse des Dépôts dans le cadre de ses délégations pour le projet de l'accueil périscolaire. Les conditions sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	Eduprêt
Montant :	84 346,75 €
Durée de la phase de préfinancement :	3 à 12 mois
Durée d'amortissement :	15 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Taux d'intérêt annuel fixe :	0,52 %
Amortissement :	Prioritaire (échéances constantes)
Typologie Gissler :	1A
Commission d'instruction :	0,06 % (6 points de base) du montant du prêt

Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des renonciations à l'exercice du droit de préemption urbain qu'elle a délivrées dans le cadre de ses délégations :

- Parcelles cadastrées section A n° 1180 et A n° 1184, situées 3 Résidence du Prieuré ;
- Parcelle cadastrée section A n° 1183, située 3 bis Résidence du Prieuré ;
- Parcelle cadastrée section A n° 1552, située 11 Rue de la Bourdigale ;
- Parcelles cadastrées A n° 1748 et A n° 1736 (1/12^{ème} indivis – chemin d'accès), situées 84 Les Bas Sarignés ;

Délibération n° 29/2020

Désignation des délégués

Suite au renouvellement du Conseil Municipal et à l'élection du Maire et des Adjointes le 25 mai 2020, l'assemblée doit maintenant procéder à la désignation des délégués dans les différentes instances.

A l'unanimité, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVIGNÉ a décidé de nommer :

ENEDIS – « référents risques naturels » :

Référent 1 : Monsieur Jean-Paul PINEAU

Référent 2 : Monsieur Philippe RUAULT

CNAS – Comité National d'Action Sociale :

1 délégué – collège des élus : Madame Christine DUBOIS

1 délégué – collège des agents : Madame Sandra GARRY (également correspondant CNAS pour la Commune de Louvigné)

Comité de Jumelage (Argentré – Louvigné – Soulgé sur Ouette – Babenhausen) :

- Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA
- Monsieur Romain MONNIER

Réception en Préfecture le 06 juillet 2020

Délibération n° 30/2020

COVID – 19 : remboursement des acomptes suite aux annulations de location de la Salle des Loisirs

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID – 19, des contrats de location de la Salle des Loisirs ont été annulés :

- Un contrat conclu pour la journée du 18 mai 2020 (acompte versé : 42 €) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rembourser cet acompte lié à une location annulée pour cause de crise sanitaire liée à la COVID-19.

Réception en Préfecture le 06 juillet 2020

Bilan des services communaux pour 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le bilan des services communaux pour l'année 2019 et donne la part prise en charge par la Commune dans le budget :

- Accueil périscolaire : excédent de 3 769,34 €
- Restaurant scolaire : 22 105,30 € soit un déficit de 1,49 € par repas
- Groupe scolaire : 87 284,13 € soit un coût de 593,77 € par élève (maternelles et primaires confondus)
- Salle des Loisirs : déficit de 1 703,67 €

Délibération n° 31/2020

ACCUEIL PERISCOLAIRE : révision des tarifs pour l'année scolaire 2020/2021

Après étude de la commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative et tenant compte du fait que l'accueil périscolaire est actuellement en transit dans la classe libre des préfas le temps des travaux de construction du nouveau bâtiment,

Celle-ci propose :

- de ne pas augmenter les tarifs sur l'ensemble des tranches tarifaires de l'accueil périscolaire en fonction des quotients familiaux :

Lundis, mardis, jeudis et vendredis	Tranche 1 QF ≤ 600	Tranche 2 600 < QF ≤ 900	Tranche 3 QF > 900
Matin ou soir	1,85 €	1,98 €	2,02 €
Matin et soir	2,86 €	3,04 €	3,12 €

- de maintenir le tarif de 5 € par ¼ d'heure commencé au-delà de 18h45 (heure de fermeture de l'accueil périscolaire le soir) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas augmenter les tarifs comme ci-dessus énoncés à compter du 1^{er} septembre 2020 et ce pour toute l'année scolaire 2020/2021 ;
- DECIDE de prendre en compte les quotients familiaux au 1^{er} janvier de l'année puisque les mises à jour pour la CAF et la MSA s'effectuent à cette date.

Réception en Préfecture le 06 juillet 2020

Une étude concernant l'instauration d'un goûter commun, fourni par la Commune, sera lancée sur cette année scolaire 2020/2021 afin de connaître les faisabilités pour une mise en application dès la rentrée de septembre 2021.

Il faudra également tenir compte des éventuelles allergies des enfants.

Délibération n° 32/2020

Résultat de l'appel à la concurrence pour la fourniture des repas en liaison froide au restaurant scolaire – année scolaire 2020/2021

Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal que le marché qui nous lie avec la société CONVIVIO, de BÉDÉE (Ille et Vilaine), pour la fourniture des repas en liaison froide au restaurant scolaire, arrive à son terme le 03 juillet 2020.

Suite à la crise sanitaire COVID-19 et l'urgence de ce dossier, une simple consultation a été lancée pour la seule année scolaire 2020 / 2021 ; un nouveau marché sera rédigé pour les 3 années suivantes (1 an et reconductible de manière tacite 2 fois).

Trois devis ont donc été demandés et la remise des offres était fixée au vendredi 26 juin 2020.

A l'issue de cette consultation, une seule offre a été déposée en Mairie par la société CONVIVIO.

La Commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative, réunie le lundi 29 juin 2020, a donc étudiée cette offre et propose au Conseil Municipal d'attribuer cette consultation à la société CONVIVIO, de BÉDÉE (Ille et Vilaine), conformément au bordereau des prix unitaires suivant, pour l'année scolaire 2020/2021 :

	Repas enfant Maternelle	Repas enfant Primaire	Repas adulte
Prix unitaire H.T.	2,3070 €	2,3070 €	2,4328 €
T.V.A. (5,5 %)	0,1269 €	0,1269 €	0,1338 €
Prix unitaire T.T.C.	2,4339 €	2,4339 €	2,5666 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'attribuer cette consultation pour la fourniture des repas en liaison froide au restaurant scolaire à la société CONVIVIO, de BÉDÉE (Ille et Vilaine), suivant le bordereau des prix unitaires mentionné dans le tableau ci-dessus pour l'année scolaire 2020/2021 ;
- d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le devis et toutes les pièces inhérentes à ce dossier ;
- de donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier ;

Réception en Préfecture le 06 juillet 2020

Délibération n° 33/2020

RESTAURANT SCOLAIRE : révision des tarifs pour l'année scolaire 2020/2021

Après étude de la commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative, tant au niveau de la fréquentation qu'au niveau du reste à charge pour la Commune, celle-ci propose d'augmenter les tarifs de 6 centimes (soit + 1,7 %) afin de répercuter l'augmentation du prix du repas facturé par notre prestataire CONVIVIO :

	Tranche 1 QF ≤ 600	Tranche 2 600 < QF ≤ 900	Tranche 3 QF > 900
Restaurant scolaire	3,63 €	3,66 €	3,68 €

Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal que le déficit par repas, calculé pour l'année 2019, était de 1,49 €.

La commission propose également de ne pas augmenter le tarif du repas « dernière minute » au restaurant scolaire et donc de le maintenir à 5,40 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de suivre toutes les propositions de la commission Vie scolaire & Jeunesse dans les conditions énumérées ci-dessus, à compter du 1^{er} septembre 2020 et ce pour toute l'année scolaire 2020/2021.

Réception en Préfecture le 06 juillet 2020

Délibération n° 34/2020

Résultat de la consultation des entreprises pour l'impression du bulletin municipal de juillet 2020

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un appel à la concurrence pour l'impression du bulletin municipal de juillet 2020 a été lancé.

Après avoir étudié toutes les offres, Madame le Maire propose de retenir celle de la SARL Reprographie TALLOT, de LAVAL (Mayenne), dans les conditions suivantes :

- 772,35 € HT avec une TVA à 10 % pour l'impression de 500 bulletins au format fermé 210 x 297 sur 28 pages, impression quadri en recto verso, assemblage 2 piqûres métal (mode livret) + 1 trou de suspension, papier couché mat ou brillant 135 gr/m² et livraison gratuite ;

- 666,30 € HT avec une TVA à 10 % pour l'impression de 500 bulletins au format fermé 210 x 297 sur 24 pages, impression quadri en recto verso, assemblage 2 piqûres métal (mode livret) + 1 trou de suspension, papier couché mat ou brillant 135 gr/m² et livraison gratuite ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de suivre cette proposition et donc de retenir l'offre de la SARL Reprographie TALLOT ci-dessus énoncée.

Réception en Préfecture le 06 juillet 2020

QUESTIONS DIVERSES

SDIS 53 – synthèse des activités opérationnelles sur Louvigné – année 2019 :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la synthèse des activités opérationnelles effectuées sur la Commune de Louvigné par le SDIS 53 sur l'année 2019.

Visite de la casse automobile de Louvigné – SARL JOUAULT :

Madame le Maire explique au Conseil Municipal avoir reçu une invitation de Monsieur Bruno UZU, Gérant de la SARL JOUAULT, casse automobile de Louvigné, pour une visite de leur entreprise le samedi 12 septembre 2020 à 10h00. Cette invitation s'adresse à l'ensemble du Conseil Municipal.

Opération « nettoyage du cimetière » - mardi 07 juillet 2020 à 18h30 :

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que les travaux d'entretien général des cimetières sont des travaux publics et – hormis les tombes – relèvent de la compétence du Maire.

L'entretien d'un cimetière sans pesticides est plus coûteux car il nécessite plus de main d'œuvre. Pour les communes comme la nôtre, le recrutement d'un agent communal supplémentaire dédié à ces travaux n'est pas envisageable. De plus, notre équipe technique n'est présente qu'à 50 % actuellement, il va donc falloir trouver des solutions pour redonner au cimetière sa fière allure.

Les membres du Conseil Municipal décide d'organiser une soirée « nettoyage du cimetière » le mardi 07 juillet 2020 à 18h30. Les bénévoles sont les bienvenus.

Une information sera relayée via le site internet et les Présidents des différentes associations communales.

Commission Finances & Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Sylvie GANDON, agent en charge de l'accueil à la Mairie, a demandé une disponibilité de droit de 6 mois, renouvelable, à compter du lundi 06 juillet 2020 pour garder un enfant de moins de 12 ans.

Après avoir procédé à un recrutement, c'est Madame Sandrine VIGNAUD qui devrait la remplacer sur ce poste à compter du lundi 06 juillet 2020.

Commission Communication & Citoyenneté

Le bulletin municipal de juillet 2020 est en phase de finition.

Un point relecture va être effectué avant l'impression et une distribution dans le courant de la semaine 29.

Commission Aménagement & Développement économique

« *Jardin des Capucines V* » : Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, explique au Conseil Municipal avoir participé avec Madame le Maire à une réunion de chantier le 29 juin 2020 concernant la fin des travaux de voirie et l'implantation des espaces verts.

La sortie des terrains de M. HUAULME a été validée par les co-lotis ; nous attendons maintenant la modification du permis d'aménager.

LEROY Paysage ira à la rencontre de chaque riverain pour l'implantation des haies car certains ont déjà réalisé leurs aménagements extérieurs (clôture, plantations, ...).

Le terrain sera préparé dès que possible et les plantations seront réalisées à l'automne.

« *Jardin des Capucines VI* » : Monsieur Jean-Paul PINEAU, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'une réunion de chantier est programmée le 10 juillet 2020 concernant les travaux de viabilisation.

La Commune va demander à la société Coop Logis que la haie côté sud soit intégrée dans les parcelles à lotir ou sortie du périmètre du « Jardin des Capucines VI ». Il faudra donc prévoir une modification du permis d'aménager.

Les travaux de viabilisation ont débuté la semaine 26 par le terrassement de la voirie. Ils sont prévus continuer jusqu'à la mi-septembre, date à laquelle les constructions pourront débuter.

En parallèle, le redimensionnement du bassin d'orage et la mise aux normes du système de régulation seront réalisés dans la continuité du terrassement afin d'être opérationnel à la fin de la viabilisation.

Une demande va être faite également auprès de la société Coop Logis afin que les bouches d'engouffrement eaux pluviales soient positionnées de façon à pouvoir recevoir un éventuel plateau de sécurité sur le carrefour du « Jardin des Capucines VI » dans l'avenir.

Commission Vie scolaire & Jeunesse

Compte-rendu de la réunion du service enfance jeunesse du 17 juin 2020 : Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, donne le compte-rendu de la réunion du service enfance jeunesse qui s'est déroulée à Argentré le 17 juin 2020.

A l'ordre du jour :

- Augmentation des tarifs de 0,5 % pour l'année scolaire 2020/2021 ;
- Activités proposées : un séjour ski tous les 2 ans ;
- Le recrutement des animateurs est réservé en priorité pour les jeunes des Communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ovette ;
- Annulation des camps de l'été 2020 ;
- BAFD d'Anaïs MARION (Adjoint d'animation sur Louvigné) ;
- La prochaine réunion est programmée sur Louvigné le 23 septembre 2020 et le carnaval à Louvigné le 13 mars 2021 ;

COVID-19 point sur la réouverture du groupe scolaire et l'accueil des enfants : Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, explique que l'école « Le Grand Pré » a effectué sa troisième partie de déconfinement à compter du 22 juin 2020, avec l'accueil de toutes les classes de PS à CM2.

La sieste des PS a cependant été remplacée par un temps calme.

Nous n'avons pas encore de directives pour la rentrée scolaire de septembre 2020.

Compte-rendu de la commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative du 29 juin 2020 : Madame Morgane LE MERRER, Adjointe au Maire, donne le compte-rendu de la 1^{ère} commission Vie scolaire & Jeunesse / Vie associative de ce nouveau mandat.

A l'ordre du jour :

- Point sur les associations :
 - Une rencontre va être organisée en septembre 2020 avec les associations pour se présenter ;
 - Etudier avec elles comment mieux intégrer les Louvignéens dans leurs actions ;
 - Voir s'il est possible d'installer un panneau à l'entrée du bourg pour pouvoir informer les gens des actualités associatives ;
- Le Conseil des jeunes :

L'élaboration du conseil des jeunes débutera en septembre 2020. Les membres de la commission s'accordent à dire qu'un conseil permettra aux jeunes de pouvoir s'investir et ainsi plus respecter leur commune.

Un budget attribué est nécessaire afin de permettre aux jeunes de construire leurs projets.

Les membres de la commission vont regarder les différents conseils déjà existants dans d'autres communes pour s'inspirer et les accompagner au mieux.

Une initiation à l'éducation civique, faite par les membres de la commission dans la salle du conseil, pourrait être proposée aux jeunes de CM1 à la 3^{ème}. Une réunion de présentation du concept sera programmée en présence des parents.
- Fonctionnement des services périscolaires :

Suite à la pandémie de la COVID-19, il semble raisonnable que les effectifs soient ajustés pour répondre à un besoin de plus de souplesse (renforcement de l'équipe des agents sur les services périscolaires avec notamment le ménage de l'accueil périscolaire, la salle de motricité, animation à l'accueil périscolaire, intervention au restaurant scolaire, ...).

Une étude est en cours.

Commission Entretien & Cadre de vie

Dossier « démolition et reconstruction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire » : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, fait un point sur le chantier.

- Le problème du passage piéton sur la Grande Rue est en cours et sera traité rapidement ;
- Les fondations du bâtiment sont faites et les ourdies sont en cours ;
- Philippe doit se renseigner si les fourreaux sont prévus pour une probable connexion internet de la Maison des Associations en partant de l'accueil périscolaire ;

Point sur le bail commercial « Le P'tit Bistrot » : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, explique qu'un pré-état des lieux a été réalisé le 15 juin 2020 et l'état des lieux de sortie de Madame Mégane TEIXEIRA le 29 juin 2020.

Un rendez-vous est programmé le lundi 13 juillet 2020 avec Madame Mégane TEIXEIRA, Monsieur Cédric PETIT dit GREZERIAT et Madame le Maire pour réaliser l'inventaire des stocks.

La signature du nouveau bail commercial ne sera réalisée que fin août 2020 ; la Commune pourra donc effectuer les différents travaux nécessaires dans le courant de l'été.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Jean-Paul PINEAU	Morgane LE MERRER
Philippe RUAULT	Brigitte CANDAS	Marie-José HOREL
Fabrice MALET	Karine DERRIEN Absente	Cédric ROUSSEAU
Corinne BAGOT	Stéphanie TRIPOTIN	Virginie MARSOLLIER-BIELA
Jérémy GRENEAU	Quentin MAYET	Romain MONNIER